



A l'attention du Collège des Bourgmestre
et Échevins de Bertrix

Bertrix, le 16 février 2024

Concerne : dépôt de quatre points à l'ordre du jour du Conseil communal du 22 février 2024

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Échevins,

Conformément à l'article 12 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, veuillez trouver ci-dessous quatre points à l'ordre du jour du Conseil communal du 22 février 2024 :

1. Proposition d'actions de soutien aux producteurs locaux
2. Proposition d'offrir aux producteurs locaux des espaces de visibilité gratuits
3. Demande de mise en place de mesures de sécurisation des batraciens en cette période de migration
4. Interpellation sur une situation de détresse dans le centre de Bertrix

Vous trouverez dans les pages suivantes quelques explications relatives à ces points.

Bonne journée.

Pour le groupe Ecolo,
Björn BORIE et Jean-Pierre GRAISSE

1. Proposition d'actions de soutien aux producteurs locaux

Ces dernières semaines nous avons pu observer des actions des agriculteurs visant à sensibiliser la population sur les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien et de mettre la pression sur les décideurs politiques afin qu'ils prennent la mesure de leur situation et agissent afin de leur permettre d'exercer leur métier, et de nous nourrir, dans de bonnes conditions.

Sur les réseaux sociaux, de nombreux soutiens sont apparus. Et dans nos campagnes on a vu de nombreux panneaux d'entrées de villages retournés afin de signifier que l'« on marche sur la tête ».

Au-delà de ces gestes symboliques, ce dont ont besoins les producteurs, ce sont d'actions concrètes, d'engagements des politiques à les soutenir au quotidien, aujourd'hui et demain.

La Commune a un rôle à jouer pour favoriser une production respectueuse des terres, de la biodiversité, des travailleuses et des travailleurs et doit s'engager à soutenir les producteurs locaux à court, moyen et long terme. Nous pensons notamment à la nécessité de revoir le cahier de charges relatif à la fourniture de repas à domicile et des repas dans les écoles. Celui-ci doit inclure des clauses incitatives à l'achat de produits issus de nos exploitations locales : laitages, viandes, fruits, légumes, etc.

Conscients que cette évolution ne peut se faire du jour au lendemain, notamment parce que les conventions existantes nous lient pour une durée déterminée, nous invitons l'ensemble des groupes politiques

1. à affirmer leur volonté de permettre aux producteurs locaux de devenir acteurs prioritaires dans les repas à domicile ainsi que ceux fournis dans les écoles de l'entité.
2. à s'engager à renégocier à cette fin le cahier de charges liant le CPAS et Vivalia

Proposition de délibération :

Le Conseil communal de Bertrix, réuni en séance publique ce jeudi 22 février 2024, sur proposition du groupe ECOLO,

- **vu l'article L1122-24 C.D.L.D., lequel organise le dépôt des propositions étrangères à l'ordre du jour,**
- **considérant les difficultés structurelles auxquelles sont confrontés les agriculteurs pour vendre leurs produits à un prix raisonnable,**
- **considérant la volonté de l'ensemble des groupes politiques bertrigeois de marquer un soutien concret aux producteurs locaux,**
- **considérant le bien-fondé de la demande du groupe ECOLO,**

par xxx oui et xxx non,

- **affirme sa volonté de permettre aux producteurs locaux de devenir acteurs prioritaires dans les repas à domicile ainsi que ceux fournis dans les écoles de l'entité,**
- **s'engage à renégocier dès que possible à cette fin le cahier de charges liant le CPAS et Vivalia pour la fourniture de repas**

2. Proposition d'offrir aux producteurs locaux des espaces de visibilité gratuits

Une des difficultés majeures des petits producteurs locaux réside dans leur difficulté à écouler leurs produits sans devoir passer par de multiples intermédiaires qui réduisent leur marge bénéficiaire.

Afin de leur faciliter la tâche, nous pensons qu'il serait profitable de mieux visibiliser leur travail et les produits qui en résultent. Pour ce faire, la Commune dispose de quelques outils : la revue communale, le site internet, les panneaux d'information devant la commune et le centre culturel.

Nous proposons dès lors, afin de concrétiser notre volonté de soutenir les producteurs locaux, d'octroyer gratuitement et de manière structurelle et permanente de l'espace pour promouvoir leurs productions dans ces trois médias.

Proposition de délibération :

Le Conseil communal de Bertrix, réuni en séance publique ce jeudi 22 février 2024, sur proposition du groupe ECOLO,

- vu l'article L1122-24 C.D.L.D., lequel organise le dépôt des propositions étrangères à l'ordre du jour,
- considérant les difficultés structurelles auxquelles sont confrontés les agriculteurs pour vendre leurs produits à un prix raisonnable,
- considérant la volonté de l'ensemble des groupes politiques bertrigeois de marquer un soutien concret aux producteurs locaux,
- considérant la nécessité de visibiliser les produits issus de ces exploitations locales,
- considérant le bien-fondé de la demande du groupe ECOLO,

par xxx oui et xxx non,

- propose de mettre à disposition des producteurs locaux, gratuitement et de façon structurelle, des espaces dans la revue communale, sur le site internet et dans la publicité diffusée par les écrans informatifs situés devant le maison communale et le centre culturel,
- charge le Collège de la mise en œuvre de cette décision.

3. Demande de mise en place de mesures de sécurisation des batraciens en cette période de migration

À la fin de chaque hiver, pendant les mois de février et mars, les batraciens sortent de leur hibernation et migrent en masse vers les cours d'eau et les mares pour se reproduire. Au cours de leur voyage, ils doivent souvent traverser une rue ou une route et les crapauds et les grenouilles courent un risque élevé d'être écrasés. Ce parcours est souvent semé d'embûches, principalement la traversée des routes situées près des étangs ou dans une forêt.



Ecolo Bertrix propose à la commune, comme cela se faisait par le passé, de mettre en place des panneaux signalétiques adaptés dans les zones sensibles de transit : des panneaux routiers, des triangles avec un crapaud dessiné signalent la présence de batraciens qui pourraient traverser la route, invitant ainsi les automobilistes à lever le pied lorsqu'ils entrent dans des portions signalés comme "zone de traversée".

La mise en place de ces panneaux est une première étape pour assurer la sécurité des batraciens qui jouent un rôle essentiel dans notre écosystème.

A terme, des mesures plus ambitieuses pourraient être prises, et en particulier :

- Inclure l'installation de clôtures pour amphibiens dans le plan local de politique environnementale.
- Organiser des actions avec des bénévoles pour la traversée en toute sécurité des batraciens, comme la pose de bâches ou des filets le long des routes concernées, dispositif qui permet de 'récolter' les amphibiens pour les relâcher de l'autre côté de la route.
- Aménager des petits tunnels (appelés « crapauducs ») aux endroits stratégiques où transitent les animaux. Il s'agit de petits conduits insérés sous les routes ou bien d'autres obstacles, permettant le passage des amphibiens.

Ces mesures feront l'objet de propositions ultérieures.

Proposition de délibération :

Le Conseil communal de Bertrix, réuni en séance publique ce jeudi 22 février 2024, sur proposition du groupe

ECOLO,

- **vu l'article L1122-24 C.D.L.D., lequel organise le dépôt des propositions étrangères à l'ordre du jour,**
- **considérant la nécessité de prendre des mesures afin d'assurer la sécurité des batraciens en cette période de migration,**
- **considérant le bien-fondé de la demande du groupe ECOLO,**

par xxx oui et xxx non, invite le Collège à identifier les voiries traversées par des migrations de batraciens et à mettre en place des panneaux invitant les automobilistes à lever le pied afin de réduire au maximum la mortalité lors de ces migrations annuelles.

4. Interpellation relative à une situation de détresse dans le centre de Bertrix

Lors du précédent conseil communal, Ecolo Bertrix a déposé sans succès une proposition de création d'une « commission communale de lutte contre la pauvreté » .

A Bertrix, un jeune SDF de 25 ans vivant dans des conditions déplorables dans un hangar (avec sa compagne et deux chiens) et se chauffant au pétrole mendie régulièrement rue de la gare.

Beaucoup d'entre nous le connaissent et l'ont déjà croisé.

Heureusement, la solidarité des riverains s'est mise en place. En témoigne la publication sur les réseaux sociaux (partagée plus que 680 fois) d'une indépendante de notre commune pour laquelle nous ne pouvons qu'avoir une grande admiration.

Aujourd'hui encore, beaucoup de personnes en situation difficile n'osent pas frapper à la porte du CPAS.

Comment cette situation est-elle passée entre les mailles du filet du CPAS?

Cet exemple n'est-il pas une preuve claire de la nécessité de disposer de plus de logements d'urgence afin de répondre aux situations compliquées subies par une partie de notre population?

Le Collège peut-il nous dire quelle est la capacité actuelle d'accueil en urgence, et quelles sont ses intentions en vue d'accroître cette capacité d'accueil?